

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



PLUS D'UN TIERS DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est significativement inférieure à celle observée au niveau national.

Le secteur cadre de vie-technique et le secteur juridique se distinguent par une très nette sous-représentation des emplois à temps partiel.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

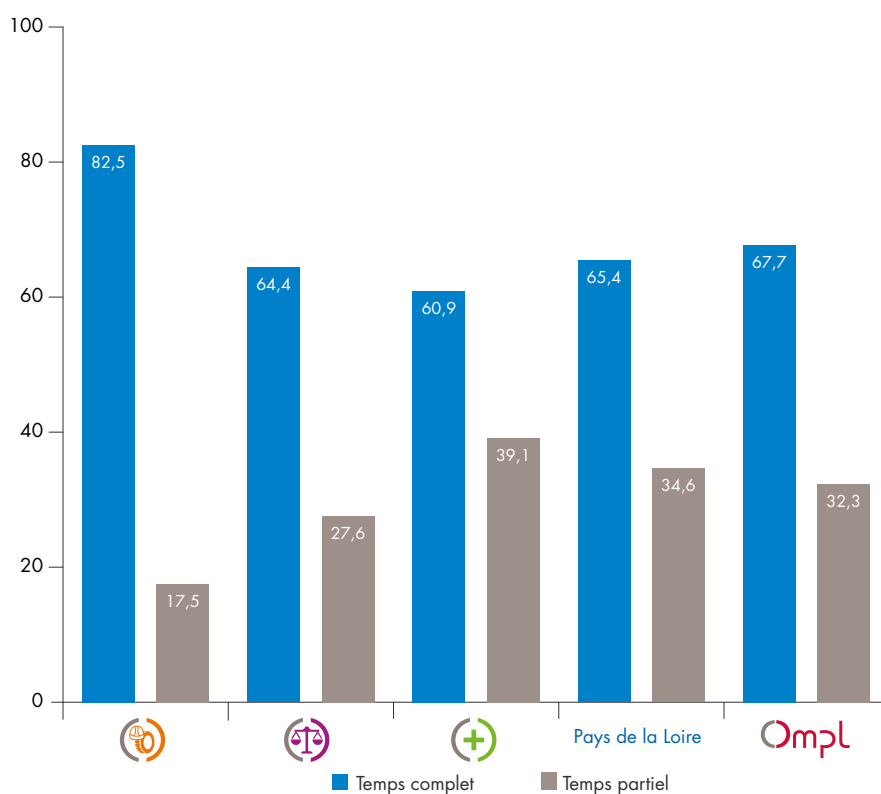


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par secteur et durée du temps de travail (%)





VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté. Cette configuration est très marquée pour les entreprises d'économistes de la construction et les entreprises d'experts en automobile.
- Les données disponibles montrent que les branches du secteur juridique sont aussi caractérisées par une surreprésentation du travail à temps complet. Néanmoins, les proportions sont un peu moins marquées que celles observées dans le secteur cadre de vie-technique.
- En dehors des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers et des cliniques vétérinaires, l'emploi à temps partiel est surreprésenté dans les branches du secteur santé. Le phénomène est très sensible dans les cabinets dentaires.

Répartition des salariés par durée du temps et branche (%)

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel	Non déterminé ¹
	82,5	17,5	0,0
	79,6	20,4	0,0
	87,9	12,1	0,0
	87,2	12,8	0,0
	87,0	13,0	0,0
	64,4	27,6	8,0
	ND ¹	16,9	83,1
	69,7	30,3	0,0
	ND ¹	23,5	76,5
	78,7	21,3	0,0
	60,9	39,1	0,0
	55,4	44,6	0,0
	72,8	27,2	0,0
	58,0	42,0	0,0
	60,9	39,1	0,0
	60,9	39,1	0,0
Pays de la Loire	65,4	34,6	0,0
Ompl	67,7	32,3	0,0

1. Salariés pour lesquels le temps de travail n'a pas pu être déterminé.